

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Voter Force Ouvrière : pour que votre voix ne se retourne pas contre vos intérêts !



La complexité de ces élections résulte des Accords de Bercy de 2008 que Force Ouvrière est la seule organisation représentative du ministère à n'avoir pas signé.

En ont résulté deux conséquences fondamentales :

- la fin du paritarisme qui plaçait l'État-employeur face à ses responsabilités devant vos représentants,
- l'affaiblissement de la portée des revendications dans le cadre des négociations car un accord majoritaire suppose un dénominateur commun - par la force des choses plus petit - et, donc, des revendications ... "a minima" !

Le meilleur exemple en est que, dès que les Accords de Bercy ont élargi le champ réglementaire des négociations dans la Fonction publique au delà des seules négociations salariales, le gouvernement de l'époque (Fillon) décidait de geler les salaires des fonctionnaires (février 2010) et les suivants (Ayrault et Valls) de pérenniser ce gel !

C'est ainsi que certains des signataires du premier accord inscrit dans ce cadre « rénové » - le protocole VNF de juin 2011 que Force Ouvrière était seule à ne pas signer - nous rejoignent maintenant ... pour en combattre les effets (notamment la privatisation et la précarisation des nouveaux emplois que le protocole a permis).

C'est ainsi que, dans le cadre du second accord au ministère - le protocole sur le Cerema - Force Ouvrière a obtenu que soit corrigé, en décembre 2012, un accord signé en janvier 2012 par les autres syndicats du ministère qui faisait planer de lourdes menaces pour l'avenir du réseau scientifique et technique du ministère et de ses agents.

Force Ouvrière a toujours fondé son action sur le triptyque « revendiquer, négocier, agir » et continue de le faire pareillement dans ce cadre, et ce indépendamment de la couleur du gouvernement.

En votant Force Ouvrière vous donnez du poids à :

- vos revendications : elles sont le prix de notre signature,
- nos combats : ils sont le gage de la défense de vos intérêts !



Le 4 décembre 2014, votez Force Ouvrière !